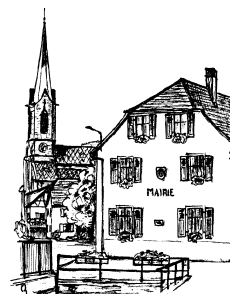


Roderen-infos

Bulletin d'Information
de la commune de Roderen
n° 147 12 mai 2021



Nous commençons à entrevoir les prémices d'une sortie de crise sanitaire.

La vaccination montre ses effets bénéfiques en permettant aux personnes vaccinées de se protéger et de protéger les autres.

Le bénéfice risque de la vaccination est extrêmement positif. Dorénavant, la vaccination est ouverte à toutes les personnes de plus de 50 ans et à toutes les autres, à condition de profiter des créneaux disponibles en fin de journée, dès le lendemain. A partir de la mi-juin, la vaccination sera ouverte à toutes les personnes de plus de 18 ans.

Je ne peux qu'encourager tous ceux qui ne sont pas encore vaccinés à prendre rendez-vous, dès que possible.

Les règles de distanciation physique, le port d'un masque, le lavage régulier des mains et la limitation des regroupements restent toutes-fois d'actualité pour limiter la propagation de la Covid-19.

Les élections départementales et régionales seront organisées les dimanches 20 et 27 juin 2021.

Il nous faudra choisir les élus de deux collectivités qui sont des partenaires importants pour les communes. Là encore, je ne peux que vous encourager à participer à ces deux scrutins. La municipalité mettra tout en œuvre pour sécuriser au maximum, d'un point de vue sanitaire, ces scrutins.

Bonne lecture de ce Roderen-infos !

Christophe KIPPELEN – Maire de Roderen

Sommaire :

Editorial

Elections départementales et régionales

Dans ce numéro :

J'y vais à vélo...	2
Vélorution !	
Mutualisons notre broyeur...	3
Fabriquer son compost...	4
La recette du compost...	5
Travaux paysagers	6
Ligue contre le cancer	7
Déjections canines	
Anniversaires Etat civil : - Décès - Naissances - Mariages	8
Fermeture Au bonheur de Val (congrès)	

Elections départementales et régionales des dimanches 20 et 27 juin 2021

Le bureau de vote sera déplacé exceptionnellement à la Maison du Village, les dimanches 20 et 27 juin 2021, à l'occasion des élections départementales et régionales, afin de respecter le mieux possible les impératifs sanitaires.



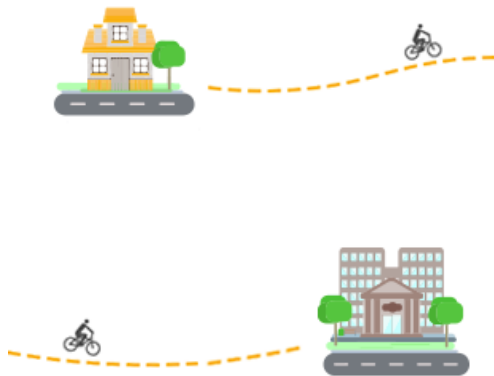
Du 17 mai au 06 juin 2021



Au boulot, j'y vais autrement !

À l'école, j'y vais à vélo !

ou à pied, à trottinette, etc.



Vous aussi, relevez le Défi



Challenge en faveur des mobilités durables sur la région Grand Est
Visitez le site internet : defi-jyvais.fr
Contact : 03.89.35.70.96 - info@pays-thur-doller.fr

Une vélorution sera organisée par l'association CADRes THUR-DOLLER le 19 juin prochain :

Départ à 11h00, devant la mairie de RODEREN, pour un trajet à vélo vers Thann, avec un encadrement sécurisé.

Venez nombreux, participer à vélo, pour soutenir le projet d'une liaison cyclable entre RODEREN et THANN et nous encourager au départ !



Cyclistes Associés pour le Droit de Rouler en sécurité.
20, rue du Général de Gaulle
68 470 Ranspach

Événement organisé en association avec : le collectif Bicychouette, la participation du CADRes de Mulhouse, de Roues Libres en Doller, et en partenariat avec le Pays Thur-Doller.

2 points de départs : RODEREN et ASPACH-MICHELBACH, à 11h00, pour une convergence vers le rond-point de la gendarmerie de Thann, à 12h00, suivie d'un pique-nique ; le détail du programme et du trajet sera communiqué sur le site de la Commune (www.roderen.fr).

Mutualisons notre broyeur...

Régulièrement, des habitants de Roderen contactent la mairie à propos du broyage de leurs déchets verts. Une possibilité de broyeur associatif existe sur notre région. L'association ACCES, basée à Uffholtz, propose de mettre à disposition, dans chaque village, un broyeur de végétaux, en échange d'une location à prix modique.

Pour que cela puisse se faire, il faut trouver, à Roderen, une personne bénévole qui accepte de faire partie de l'association ACCES et qui puisse gérer tout au long de l'année, la location du broyeur.

Si vous êtes intéressé (e) par cet engagement, n'hésitez pas à vous signaler auprès du secrétariat de mairie. Merci !



Principe de l'opération :

- Permettre aux particuliers de broyer leurs déchets verts et d'utiliser le broyat sur le lieu de production (au pied des arbres, plates-bandes...).

Objectifs de l'opération :

- Réduire la production de déchets en évitant le transport des déchets verts jusqu'à la déchèterie (transport, traitement des déchets puis transport jusqu'à son lieu d'utilisation).
- Réduire l'usage de pesticides contre les « mauvaises herbes » grâce au paillage.
- Réduire les achats inutiles.

Pratiquement :

- L'opération est mise en place par zone géographique pouvant correspondre à une commune ou un quartier.
- Sur chaque zone, l'association ACCES met à disposition de la population un broyeur à végétaux pour branchages (diamètre maxi : 35 mm) par l'intermédiaire d'un « référent broyeur » membre de l'association ACCES et habitant la commune.
- Conditions de mise à disposition :
 - Signer un **contrat de mutualisation** pour l'emprunt du broyeur.
 - Participer financièrement à la maintenance du matériel 10€ la ½ journée (5€ pour les membres de l'association ACCES).

Le compostage, c'est magique !

Economie d'argent



- Moins d'achat d'engrais et de terreau
- Moins de déchets verts et d'ordures ménagères à transporter et à traiter par la collectivité (à terme économie sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères)
- Moins de carburant pour les trajets en déchèterie

+ de biodiversité et des végétaux en meilleure santé

- Amélioration de la structure du sol
- Plantes en meilleure santé



Gain de temps

- Moins de trajets en déchèterie



Fabriquer son compost :

de la nourriture pour mes plantes

valorise

Herbe

Feuilles

Branches

Définition du compostage

Le compostage est un processus biologique qui a pour objectif de décomposer les déchets organiques et de les transformer en une matière noble et stable, qui ressemble à du terreau : le compost.

C'est un processus naturel, le même qui est à l'origine des sols de nos forêts, avec la décomposition des feuilles des arbres au sol. Le compostage est réalisé par des bactéries, champignons, vers, cloportes et autres insectes, présents naturellement dans le sol.

L'apport de compost aura pour bénéfices d'améliorer la structure du sol et de délivrer, au fil du temps, des éléments nutritifs assimilables par les plantes.

Où composter ?

Le compost peut être réalisé en tas ou dans un composteur. Il sera installé :

- en contact direct avec le sol,
- sur un site bien drainé (sans accumulation d'eau, même temporaire),
- dans une zone mi-ombre, à l'abri du vent.

Il sera facilement accessible du jardin et de la cuisine.

Il est préférable de démarrer son compost à l'automne ou au printemps.



Quand et comment utiliser le compost ?

Le compost est prêt à être utilisé lorsqu'il a un aspect brun homogène, une texture grumeleuse, fine et friable, une odeur de terre de forêt. Il doit être entièrement dégradé. Il ne doit plus contenir de macro-organismes (vers, insectes...), et il ne doit plus émettre de chaleur.

Le jeune compost (6 à 8 mois) peut-être appliqué à l'automne sous un paillage pour finir sa dégradation et nourrir le sol.

Le compost mûr (10 à 12 mois) peut directement être incorporé au terreau d'une plantation lors d'une mise en culture ou d'un rempotage.

- Adapter les supports de compost au besoin des plantes : Certaines cultures sont plus gourmandes que d'autres !
- Ne pas enfouir le compost ! Il suffit de déposer en surface du sol et de griffer légèrement. Les micro-organismes présents dans le compost et qui libèrent les éléments nutritifs ont besoin d'oxygène.
- Pour une utilisation au printemps sur les nouvelles planches de culture, il est préférable de cribler le compost à l'aide d'une grille ou d'un tamis. Les refus de criblage seront réintégrés au tas de compost.

La recette du compost

- **50 % de matières "vertes"** qui se décomposent vite : déchets de cuisine (épluchures, restes de repas d'origine végétale...) et déchets de jardin (fleurs et plantes fanées, petites quantités de tonte...),
- **50 % de matières "brunes"** qui se décomposent lentement et structureront le compost (feuilles mortes, branches, broyat de bois mort, carton...),
- **de l'eau** : apportez régulièrement un peu d'eau en rinçant votre seau à compost,
- **de l'air** : aérez votre compost en mélangeant les différents types de déchets et en ayant pris soin d'apporter des matières structurantes qui permettent la circulation de l'air.



larve de cétoine



vers de compost

**Attention,
le composteur
n'accepte pas
tous les déchets**

- Les déchets de cuisine carnés (os, viandes, corps gras...).
- Les "mauvaises herbes" ou plantes envahissantes montées en graines ou qui ont la capacité de se multiplier par rhizomes ou marcottage
- Tout ce qui ne se dégrade pas (litière, couches, charbon, gravats...).

- A chaque apport de matière verte, ajoutez le même volume de matière brune, et griffez pour mélanger les matières
- Pour une meilleure décomposition, préférez des déchets de petite taille (broyés, ou coupés au sécateur)

Le compostage peut être à l'origine d'une montée en température (jusqu'à 70°C). Celle-ci n'est pas systématique, elle suppose d'avoir apporté des volumes suffisamment conséquents de déchets. Cette montée en température permet d'hygiéniser le compost (destruction des maladies présentes dans les plantes).

Attention, les insectes ravageurs des plantes mises au compost ne sont pas forcément détruits... Donnez plutôt les fruits véreux aux poules !

Travaux paysagers

Suite aux travaux de sécurisation de la route départementale RD34, il a été décidé d'embellir les entrées du village, en venant de Leimbach et de Guewenheim.

Sur la route de Guewenheim, de jeunes arbres ont été plantés.

La place du 1er RVY a fait l'objet d'un réaménagement ; l'ancienne haie a fait place à des arbustes et des potelets en bois. Le cheminement et le gazon ont été retravaillés.

Depuis le banc situé dans l'espace RVY, ces travaux permettent d'obtenir une belle ouverture visuelle sur le village et les contreforts des Vosges.

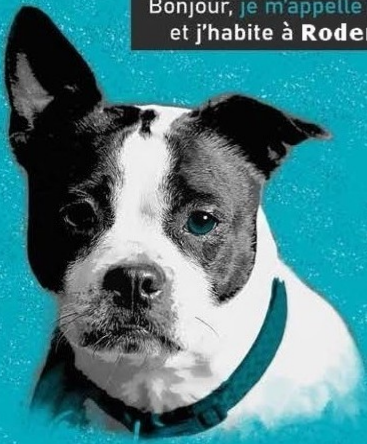


Sur la route vers Leimbach, la butte en herbe ayant été rabotée, différentes variétés de plantes pérennes ont été plantées. Chaque année, une plantation annuelle fleurie sera ajoutée.



Cet ensemble d'embellissements a également pour objectif de rappeler aux automobilistes qu'ils traversent notre village et qu'ils doivent respecter la signalisation routière.

L'aménagement du talus jouxtant le chemin menant vers les étangs est à l'étude.

 Bonjour, je m'appelle Saxo et j'habite à Roderen Aujourd'hui, à 7h35, sur le trottoir, route de Guewenheim, mon maître n'a pas ramassé ma crotte. Je suis vraiment désolé.	 Bonjour, je m'appelle Kid et j'habite à Roderen Aujourd'hui, à 20h53, rue de Rammersmatt, ma maîtresse n'a pas ramassé ma crotte. Je suis vraiment désolé.	NE FAITES PAS HONTE A VOTRE CHIEN RAMASSEZ SA CROTTE !
 Bonjour, je m'appelle Belle et j'habite à Roderen Aujourd'hui, à 15h28, route de Bourbach, mes maîtres n'ont pas ramassé ma crotte. Je suis vraiment désolée.	 Bonjour, je m'appelle Socrate et j'habite à Roderen Aujourd'hui, à 11h35, devant l'école élémentaire, mes maîtres n'ont pas ramassé ma crotte. Je suis vraiment désolé.	

QUÊTE DE LA SEMAINE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER 2021 DE MI-MAI A OCTOBRE

Depuis plusieurs années maintenant, les habitants de Roderen contribuent généreusement à la quête annuelle de la Ligue contre le cancer dans le Haut Rhin.

Les dons de cette quête sont devenus la ressource la plus importante du comité départemental du Haut-Rhin de la Ligue contre le Cancer et sont incontournables à la réalisation de ses missions sociales : soutien à la recherche en Alsace, aide aux personnes malades, à leurs proches, aux hôpitaux, et la prévention.

Dans la crise sanitaire actuelle, le cancer est toujours là, redoutable : Il continue, en France, à tuer 150 000 personnes par an, dont 1 800 dans le Haut-Rhin. La Ligue continue de soutenir les personnes malades, particulièrement vulnérables en ce moment. Mais en aurons-nous les moyens demain ?

Pour le haut-Rhin, la quête 2020 réalisée « en distanciel » a tout de même permis de récolter 539 000 €.

PLUS QUE JAMAIS, VOTRE GÉNÉROSITÉ EST VITALE : NOUS AVONS BESOIN DE VOUS, POUR VOUS ET VOS PROCHES !

**UN GRAND MERCI
D'AVANCE POUR L'ACCUEIL QUE VOUS LEUR RÉSERVEREZ ET DE VOTRE SOUTIEN !**

Grands Anniversaires

mai 2021

KAEMMERLEN	Marcel	02/05/1936	85
GRANDEMANGE	Christiane	02/05/1940	81
WINNINGER	Robert	17/05/1938	83
TSCHIRHART	Lucienne	15/05/1939	82
MONNA	Jean-Pierre	25/05/1942	79
SCHNEBELEN	Eugène	30/05/1946	75

juin 2021

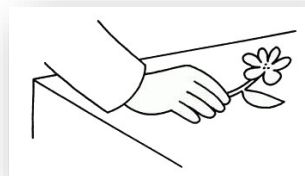
CHRISTEN	Bernard	01/06/1943	78
DANTZER	Marie-Antoinette	03/06/1930	91
BAUER	Clément	03/06/1943	78
HINDER	Agnès	04/06/1944	77
HINDER	René	04/06/1946	75
BAUR	Huguette	07/06/1938	83
BISSEY	Jean-Claude	09/06/1940	81
BLONDEL	Christiane	12/06/1941	80
KIPPELEN	Marie-Louise	16/06/1944	77

juillet 2021

BERGER	Marie-Claire	01/07/1942	79
TSCHANN	Jeanne	07/07/1930	91
GOERINGER	Marguerite	18/07/1946	75
GAY	Antoine	21/07/1933	88
KUBLER	Robert	25/07/1944	77
MICHELUTTI	Yvette	28/07/1946	75

août 2021

KLIPFEL	Raymond	01/08/1935	86
KIPPELEN	Marie-Thérèse	04/08/1946	75
BAUER	Marie-Madeleine	15/08/1946	75
WOLFERSPERGER	Jacqueline	17/08/1945	76
HOHLER	Marie-Rose	24/08/1934	87



Décès

29/01/2021 à Cernay
Antoine HAFFNER
89 ans, retraité

23/04/2021
à Bitschwiller-les-Thann
Berthe BELTZUNG
93 ans, retraitée



Mariages

13/02/2021
Nicolas SCHMIDLIN
Laborantin
et Laurence RESCH
infirmière libérale
domiciliés à Guewenheim

24/04/2021
Jean Claude LUTHRINGER,
comptable
et Michelle RODRIGUEZ,
comptable
domiciliés à Roderen



Naissance

10/04/2021
à Mulhouse
Sacha BONZANI
fils de Jonathan BONZANI
et de Victoria DORLEANS

A vos agendas !

Fermeture de l'épicerie – dépôt de pain

L'épicerie "Au Bonheur de Val"
sera fermée (congé) du vendredi 21 mai
jusqu'au jeudi 27 mai inclus.